

Exploitation agricole Nanchen Jessica et Fabrice
Rte des Fermes 9
1977 Icogne
078/768.61.36 (Jessica) et 078/745.11.22 (Fabrice)
www.lachèvrepédagogique.ch
nanchen@lachèvrepédagogique.ch



Contrat de location des locaux de la chèvrerie pédagogique

Le présent contrat a pour but de finaliser les conditions de location des locaux de la chèvrerie pédagogique.

Contrat établi entre :

Propriétaire : La chèvre pédagogique, Route des Fermes 9, 1977 Icogne

Locataire : Nom et prénom
Adresse
Téléphone Adresse mail

Type de séminaire :

Dates souhaitées : Nombre de personne estimé

La location des locaux comprend :

- Une partie accueil sur deux étages, une cuisine équipée, un beamer (**pas de connexion internet**), deux toilettes dont un pour personne à mobilité réduite, un vestiaire et une zone pelouse.

Prix de la location :

25.- de l'heure 1/2 Journée :75.- 1 Journée :125.- autre

Autres prestations :

Activité pédagogique : 20.- / personne (min 5 personnes) environ 2h

Cours de yoga avec Jessica : 22.- / personne

Visite de l'exploitation agricole avec dégustation de produit de la ferme (environ 1h30) : 15.- /personne

Prestations en nourriture **par personne** fournies par les propriétaires avant, pendant ou après l'activité

Collation par nos soins avec assiette valaisanne (boucherie la Lienne) ou collation végétarienne 10.-

Plat de fromage avec pain de seigle 5.-

Plat principal (avec produit si possible de la ferme) avec carafe d'eau : 20.-

Raclette à volonté : 15.-

Vin blanc (fendant) : 15.- la bouteille

vin rouge (pinot et gamay): 22.- la bouteille

Dessert : 5.-

Café et thé à volonté : 2.-

ou autre demande (prix à discuter) :

Payement :

sur facture

cash

Twint

Le payement final doit avoir lieu 10 jours maximum après la location

Contrat établi (lieu et date) Le propriétaire :

Le Locataire :

Règlement de location

Concept de la chèvrerie :

Nous souhaitons avec l'espace d'accueil de la chèvrerie pédagogique développer un lieu de partage de connaissances, axé sur un intérêt durable et écologique. Nous pouvons mettre à profit les locaux d'accueil de la chèvrerie pédagogique pour des intervenants sensibles à notre démarche paysanne et éducative. Nous souhaitons travailler avec des produits agricoles de qualité de la ferme ou des exploitations agricoles voisines. Dans cet esprit nous nous réservons le droit de refuser une demande contraire à notre vision.

Conditions générales :

- Maximum 25 personnes par séminaire
- Location du matin de 6 h à 14 h; location après-midi 14h à 23 h
- Les locaux doivent être remis pour 23 h maximum
- La préparation des salles doit avoir lieu max. 2h avant le début du séminaire et est incluse dans la location
- La location à l'heure commence dès l'entrée du bâtiment jusqu'à la sortie.
- Le nettoyage de sortie est compris dans le tarif de location

Nous nous engageons :

- À fournir des locaux propres avec toutes les commodités
- À fournir des produits agricoles de qualité et locaux
- À encadrer le séminaire et répondre clairement aux questions du locataire
- A réduire au minimum l'impact des ondes électromagnétiques sur le site (pas de wifi)

Nous souhaitons

- Présenter notre projet aux participants des séminaires (environ 5 min)
- Pouvoir participer gratuitement aux séminaires

Devoir du locataire : par ledit contrat, le locataire s'engage à faire respecter les points suivants aux personnes invitées

- Respecter le concept du lieu et les espaces privés ainsi que la famille y demeurant
- L'accès aux espaces agricoles ne peut se faire qu'accompagner d'un des propriétaires
- Les animaux ne doivent pas être nourris en l'absence du propriétaire
- Respecter le matériel mis à disposition et rembourser tout objet cassé ou endommagé (prix à convenir avec le propriétaire)
- Les bâtiments sont non-fumeur
- Nous ne proscrivons pas l'alcool, néanmoins veuillez éviter tout débordement lié à "un verre de trop"
- La priorité étant donnée aux animaux de la ferme, tout autre animal de l'extérieur est interdit sur l'exploitation agricole
- Les voitures sont à garer au parking visiteurs (grande place avant la ferme)